

EMPLOIS, CONDITIONS DE TRAVAIL, FUSION, REMUNERATIONS : RIEN NE VA PLUS !

Le principal point à l'ordre du jour du CTPC (boycotté par SUD-SNUI) du 16 décembre était la suppression de 2329 emplois en 2009 à la DGFIP, soit un taux de **non-remplacement de 55% des départs en retraite**. Le rythme effréné de ces suppressions ne cesse d'augmenter. Ainsi, de 1275 en 2003, nous passons à 2329 en 2009, soit un doublement qui, au final, représentera **16000 suppressions en 7 ans**. Ces mesures, dictées par la seule logique budgétaire ultra-libérale, sont, sans aucune honte, présentées par Woerth au nom de la réussite de la fusion et d'un meilleur service aux usagers. Provocation ultime envers les agents confrontés à la "crise" : on leur affirme que la moitié des économies procurées par ces suppressions leur reviendra pour améliorer leur pouvoir d'achat ! La déclinaison Ministérielle du propos Présidentiel *"moins de fonctionnaires, mais mieux payés"* prend ici toute sa valeur servile et démagogique. En son temps, Chirac nous avait déjà fait le coup...

Sud Trésor réaffirme qu'il s'oppose à cette politique de suppression d'emplois aux conséquences désastreuses pour l'exercice des missions de service public. Il dénonce également ce discours libéral et calomnieux qui consiste à faire croire aux citoyens que le fonctionnaire est la plaie de la nation et la cause principale du déficit budgétaire de notre pays.

SUD 25 a déploré les premiers effets de ces tristes mesures le 04/11 lors d'un CTPD axé principalement sur les emplois (implantations, désimplantations et transformations liées au plan de requalification 2008). Prévu le 28/10, il a été reporté du fait du boycott de SUD Trésor, motivé essentiellement par l'absence de désignation précise des postes supprimés sur les documents préparatoires fournis par la Direction.

Ce volet «emplois» était découpé en 4 parties : la transformation de 2 postes B en postes A (Paierie départementale et Trésorerie de Pontarlier municipale/hospitalière). Le TPG a longuement justifié ce dispositif de requalification par l'allègement de tâches matérielles (informatisation...) ainsi que par de nouveaux services à rendre aux collectivités nécessitant plus de technicité. SUD ne serait pas opposé à ces requalifications si elles n'entraînaient pas des charges accrues pour le personnel exécutant : l'emploi A, dévolu à de nouvelles missions ou à soulager le chef de poste, le travail de B supprimé sera mécaniquement reporté sur les autres agents. **Dans ces conditions, SUD a voté contre cette proposition, FO s'abstenant.**

Au rayon implantations : ceux de France Domaine constitue une régularisation de la situation existante et du transfert de gestion du 1/1/2007 ; quant à celle d'un IP auditeur à la TG, elle réjouira les supporters inconditionnels du contrôle interne...

Pour le DIT, la transformation d'un emploi d'inspecteur en RP ne compensera pas la suppression de 2C et 1B. Un peu «perdu», le TPG a retiré ce point de l'ordre du jour (pour le soumettre à un futur CTPD) et a concédé un déficit d'information. Pour SUD, ces suppressions d'emplois restent injustifiées car, une fois de plus, l'administration anticipe les gains de productivité et aggrave la situation des emplois en transférant des tâches vers le Centre National d'Editique.

Depuis ce CTP, les chiffres départementaux de L'ORE sont tombés : moins 19 emplois pour la DGFIP (- 12 pour la filière fiscale, - 7 pour la filière gestion locale). A propos de ces chiffres hélas trop parlants, nous nous interrogeons sur le nombre exact de suppressions pour les ex-services du Trésor ? Un nouveau CTPD sans doute programmé en janvier 2009, nous fournira la réponse. Ce chiffre s'ajoutera à la cinquantaine d'emplois déjà supprimés au cours de la période 2003/2008...

Comment nos services, à la limite de l'asphyxie, continueront-ils d'exercer leur mission de Service Public ?

Pour aggraver cette situation, le plan de requalification départemental 2009, qui annonce la transformation de 8 emplois C en 2B et 6A, détériorerait d'avantage les conditions de travail des agents. Comment alors pouvoir adhérer au discours du DG qui, dans son rapport au Premier Ministre, n'hésite pas à présenter la fusion comme un chantier emblématique de l'ambition du gouvernement de "moderniser l'Etat, améliorer la qualité du service rendu aux usagers, mieux répondre aux besoins des élus locaux, accroître la performance et l'efficacité de l'Etat et enfin améliorer les perspectives professionnelles des agents en favorisant leur mobilité et l'enrichissement de leur métier".

Face à ce cynisme, SUD Trésor condamne l'attitude de la Direction qui n'hésite pas à distiller un message, en apparence empreint de générosité, mais qui sert à dissimuler sa véritable finalité : supprimer des emplois et casser le service public. Cette politique de suppressions d'emplois, au moment où le chômage et la précarité progressent, aura des conséquences désastreuses sur nos conditions de travail.

Et pour mieux faire passer son sinistre projet, la DG se masque derrière un pseudo dialogue social, alors qu'il ne s'agit en réalité que d'un passage en force qui fait fi de nos revendications et où l'écoute des agents n'a pas sa place. La mise en place des SIP illustre bien la méthode « rouleau compresseur », sans considération de l'avenir des agents et des difficultés qu'engendre le rythme volontairement effréné de la fusion.

SUD Trésor exige un arrêt du calendrier des réformes afin de permettre de tirer un bilan des expérimentations. Il revendique le maintien des statuts particuliers et l'amélioration des garanties pour les agents des deux filières (fiscalité et gestion publique).

Comble de l'hypocrisie, alors que les chiffres révèlent une baisse de 10% de notre pouvoir d'achat sur les 8 dernières années, l'annonce faite par les Ministres le 5 décembre sur les vertus de leur politique salariale et la prochaine mise en place du salaire au mérite, résonne comme une véritable provocation.

Voici le "coup de gueule" d'un agent du Doubs adressé pour réponse au Ministre :

A M. Wœrth, mon ministre.

Ce que veulent les fonctionnaires, ce ne sont ni des primes de résultats, ni des salaires au mérite modulés selon les résultats individuels.

Les accords sur le pouvoir d'achat, que vous qualifiez de "fruit de discussions avec les partenaires sociaux", ne sont en fait que des accords "au rabais" signés par quelques OS qui n'ont de syndical que le nom...

Il est effectivement inacceptable que les fonctionnaires, comme l'immense majorité des salariés, aient vu leur pouvoir d'achat diminuer constamment depuis plusieurs années. Et vous n'avez rien fait pour inverser la tendance ! Et que fait donc l'ex-candidat du pouvoir d'achat... ?

Le remède, et vous le connaissez mieux que quiconque, consiste à augmenter régulièrement et sensiblement la valeur du point d'indice. Au lieu de cela, vous nous balancez, comme du mauvais grain à la volaille, des primes que vous pourriez baptiser "primes à la casse de la Fonction Publique".

Il est pour le moins curieux d'avoir nommé M. Santini secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique lorsque l'on connaît l'opinion qu'il se fait des fonctionnaires... Peut-être faudrait-il le requalifier en "chargé de la liquidation de la Fonction Publique"... ?

Les services de notre administration, comme tous ceux de la Fonction Publique, ont besoin de moyens, en personnel comme en matériel, pour mieux accomplir leurs missions. Votre objectif, avec la mise en place d'une réforme comme la notation-évaluation, et de faire travailler "vos" agents à 120,130 voir 150% , mais payés à 100%...voire moins ! Alléluia, il y a les primes...

Monsieur le Ministre, ce sont les ânes que l'on fait avancer avec une carotte.....

Trésorerie du Grand Besançon : ça ne s'arrange pas....

SUD25 intervient (trop) fréquemment auprès des TPG et Directeurs successifs pour qu'ils mettent un terme au climat détestable qui règne à la TGB depuis l'arrivée du chef de poste actuel, voilà bientôt 12 ans. A chaque fois, il n'est question que de mise au point, mise en garde mais jamais de sanction. Aujourd'hui encore, ce sont les agents qui, fatigués par des agissements scandaleux et néanmoins encouragés par le chef de poste, en viennent à changer de service ou demander leur mutation. Une fois de plus, le TPG (le quatrième de la série) a été sensibilisé aux gros « soucis » de la TGB. Comme ses prédécesseurs, il s'est engagé à remettre les brebis « égarées » dans le droit chemin ...

SUD Trésor 25 met en garde le chef de poste, mais également la Direction locale, que la mise en place du Document Unique d'évaluation des risques professionnels rappelle (article L 230-2 du code du travail) que **l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés de son entreprise. L'évolution jurisprudentielle impose désormais à l'employeur une obligation de résultats et non plus seulement de moyens.**

A bon entendeur....